



16ème législature

Question N° : 5154	De Mme Caroline Colombier (Rassemblement National - Charente)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Pénurie de paracétamol en France	Analyse > Pénurie de paracétamol en France.
Question publiée au JO le : 31/01/2023 Date de changement d'attribution : 23/04/2024 Date de renouvellement : 19/09/2023 Date de renouvellement : 30/01/2024 Date de renouvellement : 21/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Caroline Colombier interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'actuelle pénurie de médicaments et de paracétamol en France. À l'issue du premier confinement dû à la crise sanitaire du covid-19 en juin 2020, le Président de la République avait vanté la relocalisation des médicaments pour atteindre la souveraineté sanitaire du pays. Ce souhait a été réaffirmé le 16 juin 2020 lors de sa visite symbolique sur le site Sanofi de Marcy-l'Etoile, au cours de laquelle il avait déclaré que l' « on pourra désormais produire et conditionner du paracétamol en France », en précisant que « la relocalisation était le premier axe pour retrouver notre souveraineté ». Par ailleurs, à la suite de discussions engagées le 28 août 2020 avec Seqens, numéro un français de la chimie pharmaceutique et *leader* mondial de la production de principes actifs, les pouvoirs publics français s'étaient donné trois ans pour rapatrier en métropole la production de ce principe actif qui sert notamment à fabriquer le Doliprane. Pourtant, plus de deux ans après cette déclaration et cette annonce financière, la France connaît de fortes pénuries de paracétamol, montrant ainsi de graves déficiences dans la sécurisation des voies de production des médicaments de première nécessité. Aussi, à un semestre de l'expiration du délai fixé, elle lui demande de lui communiquer l'échéancier restant avec les dates précises fixées par le Gouvernement pour finaliser la relocalisation de la production pharmaceutique de paracétamol en France. Elle lui demande également de lui communiquer l'affectation précise des 200 millions d'euros consacrés à cet objectif.